

Emploi après Master 2 ?

Par cocktail787, le 31/05/2012 à 18:35

Bonjour,

Je suis étudiant en première année de droit et je compte aller jusqu'au Master II, à l'université de Rouen, pour travailler dans les ressources humaines.

J'aimerai savoir ce qui se passera en matière d'emploi si j'obtiens ce Master II.

Est-ce que des stages jalonnent la fin de ce Master de manière à ce que les entreprises proposent immédiatement un job aux étudiants ayant fait leurs stages dans cette entreprise ? Est-ce qu'à l'inverse l'étudiant fraîchement diplômé a beaucoup plus de liberté et peu choisir une autre entreprise autre part en France ? Pour être honnête, j'aimerai autant ne pas être limité à une seule offre d'emploi et pouvoir choisir entre différentes entreprises, différents lieux, aller voir ailleurs, pour être un peu plus indépendant !

En une question, que se passe-t-il en matière de première embauche après le Master II, une aide forte ou une grande indépendance ?

Merci d'avance !

Par Yann, le 01/06/2012 à 10:05

C'est une question intéressante, mais dont la réponse est loin d'être claire. Tout dépend d'un certain nombre de facteurs tels que le type de master que tu feras, ta situation géographique, ta capacité à être mobile ou non, la situation du pays en général, ou d'autres critères plus prosaïques comme ton réseau personnel ou ta situation familiale. Autant d'éléments fluctuant et qui seront probablement amenés à évoluer tout au long de ton cursus. Sans compter qu'étant en première année tu as largement le temps de changer d'idée.

A priori je dirais que le secteur des RH, et plus largement le droit du travail sont des domaines relativement porteurs. Surtout qu'il se peut qu'ils soient particulièrement actifs durant les prochaines années selon l'avancée des réformes qu'envisage notre nouveau président et selon l'évolution du contexte économique et social dans lequel nous baignons actuellement. Donc si tu restes sur cette idée de domaine d'activité tu ne devrait pas avoir trop de mal à trouver des débouchés.

Ma réponse est un peu générale, je vais essayer d'affiner en fonction de tes questions.
[citation]Est-ce que des stages jalonnent la fin de ce Master de manière à ce que les entreprises proposent immédiatement un job aux étudiants ayant fait leurs stages dans cette entreprise ? [/citation]Ce n'est pas toujours le cas. Certaines entreprises acceptent des

stagiaires soit pour "faire une bonne action", ou pour "avoir de la main d'oeuvre gratuite". Dans ce cas pas la peine de compter avoir quoi que ce soit à la fin du stage. Fort heureusement certaines prennent des stagiaires en vue d'une future embauche, c'est une manière de prolonger la période d'essai. Difficile de faire une généralité dans un cas comme dans l'autre. Il faut voir au cas par cas au moment de postuler.

[citation]Est-ce qu'à l'inverse l'étudiant fraîchement diplômé a beaucoup plus de liberté et peu choisir une autre entreprise autre part en France ?[/citation]Utopiquement uniquement. Ça arrive parfois c'est vrai, mais mon expérience me laisse plutôt penser qu'à la fin du stage et une fois fraîchement diplômé on saute sur le premier poste un peu intéressant qu'on nous propose. Généralement on y reste entre un et trois ans avant de voir si on peut trouver mieux. Les recruteurs cherchent plus facilement des gens avec un peu d'expérience.

[citation]que se passe-t-il en matière de première embauche après le Master II, une aide forte ou une grande indépendance ? [/citation]Ça dépend de la structure dans laquelle tu arrives, mais même s'il peut comprendre qu'il faille un temps d'adaptation pour sortir de la fac ton futur patron ne t'embauchera pas pour te donner le biberon. Donc première embauche ou non il faudra gagner ton salaire et prouver ton utilité à l'entreprise.

Par **cocktail787**, le **01/06/2012 à 12:38**

Merci pour ta réponse. Donc en somme, si je peux rester dans les ressources humaines (enfin, le droit du travail), il est possible que j'ai du choix (sans pour autant avoir une liste de patrons prêt à m'embaucher longue comme le bras). En tout cas, il est possible de partir ailleurs dès le Master au regard du domaine porteur que sont les RH, c'est ça ?

Ah, tant que j'y suis, un autre point. Sans être à Assas ou dans une autre fac très prestigieuse, je fais mon droit à l'université de Rouen, ça peut être un plus au regard de la bonne réputation de cette école ? Une "ligne" sur le diplôme qui peut flatter des recruteurs hors-Normandie ?

Par **Yann**, le **01/06/2012 à 13:54**

Oui, les RH sont un secteur plutôt porteur qui te permettront certainement d'être serein au sortir de la fac quant à tes choix professionnels.

Concernant la valeur des facts, c'est un sujet récurrent qui est une source de nombreuses questions. Si tu fouilles un peu sur le forum tu trouveras facilement d'autres topics sur ce sujet.

Rassure toi, il y a une vie en dehors de Paris. Personnellement je ne sors pas d'une école parisienne et j'ai trouvé mon premier boulot en moins de deux mois à la sortie de la fac (et encore c'était juillet-août donc pas forcément la meilleure période pour la recherche).